Santé Québec Montérégie-Ouest

NOTE

DESTINATAIRES :	Tout le personnel de Santé Québec Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Nancy Loiselle, chef du service de l'administration du personnel, de la rémunération, des avantages sociaux et des systèmes d'information de gestion
DATE :	Le 2 octobre 2026
OBJET :	**Passage à l'heure normale (hiver)**

Le passage à l'heure normale entrera en vigueur dans la nuit du samedi 31 octobre au dimanche 1er novembre. Nous reculerons montres et horloges d'une heure à 2 h 00.

Comme le personnel travaillant sur le quart de nuit sera appelé à travailler une heure additionnelle, l'employeur verra à rémunérer celle-ci à temps supplémentaire. Pour ce faire, vous devez ajouter votre heure de temps supplémentaire dans votre relevé de présence.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce qui précède.

NL